



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

zones de revitalisation rurale

Question écrite n° 84711

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le rapport d'information sur les zones de revitalisation rurales. Il préconise de sanctuariser les dotations pour les communes classées en ZRR à travers le maintien du niveau de la DGF dans le cadre de sa réforme à venir et prendre en compte, dans les critères de répartition de l'augmentation de la DSR, le classement des collectivités (communes et EPCI) en ZRR. Il souhaiterait connaître sa position sur le sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 84711

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** Logement, égalité des territoires et ruralité

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [14 juillet 2015](#), page 5371

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)